

Adresse des patriotes monaidiers d'Arles (Bouches-du-Rhône)
remercient d'avoir envoyé Auguis et Serres en mission, lors de la
séance du 22 brumaire an III (12 novembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse des patriotes monaidiers d'Arles (Bouches-du-Rhône) remercient d'avoir envoyé Auguis et Serres en mission, lors de la séance du 22 brumaire an III (12 novembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome CI - Du 19 au 30 brumaire an III (9 au 20 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2005. pp. 146-147;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2005_num_101_1_18067_t1_0146_0000_7

Fichier pdf généré le 04/10/2019

[*L'agent national du district de Mont-Unité au président de la Convention nationale, le 11 brumaire an III*] (50)

Citoyen Président.

Dis à la Convention nationale que les militaires de ce district qui en servant la cause de la tyrannie avait mérité d'elle une récompense, sont venus la déposer à l'administration, et c'est en me conformant à leur vœu que je te transmets six ci-devant croix de l'ordre de Louis le Tyran qu'ils avaient reçues pour prix de leur attachement à la royauté. Veuillez les faire livrer au creuset national afin que convertie sous une forme différente, elles servent à renverser de leur trône les tyrans coalisés contre la liberté, et qui n'avaient inventé une institution semblable que pour se maintenir dans la profession de tous les crimes en augmentant le zèle et le dévouement de leurs esclaves.

Salut et fraternité.

MARIANDE, *agent national*.

6

La société populaire de La Tour-du-Pin, département de l'Isère, après avoir remercié la Convention d'avoir fait succéder la justice à la terreur, demande le prompt jugement des représentants du peuple Carrier et Joseph Le Bon et l'invite à faire rendre compte de leur conduite aux représentants envoyés en mission par les triumvirs.

Mention honorable, insertion au bulletin (51).

[*La société populaire de La Tour-du-Pin à la Convention nationale, le 13 brumaire an III*] (52)

Citoyens Représentants,

Vous avez fait succéder la justice à la terreur, la probité au vol et au brigandage; et aussitôt le paisible cultivateur a repris ses travaux champêtres, les ateliers, leur première activité et le citadin s'est livré avec sécurité aux occupations de son art. Mais l'aurore du bonheur suffit-elle pour nous en assurer la jouissance?... Le berger trop confiant qui laisse reposer, auprès de son innocent troupeau, les loups furieux qui n'agueres, y avaient porté le ravage, ne s'expose-t-il pas à le voir périr tout entier et à en être lui-même dévoré?

Citoyens Représentants, cet exemple suffit : il trace parfaitement la situation des habitants de la République et la vôtre.

Des monstres altérés du sang des Français dont ils sont déjà couverts; qui ont porté la terreur, la désolation et la mort dans les départements, vivent en paix au milieu de vous! peut-être, à l'instant même, sont-ils à méditer de nouveaux crimes, à ordonner de nouveaux attentats contre la liberté du peuple. Et l'on délibère méthodiquement sur les mesures préliminaires à prendre pour les mettre en arrestation quand la France, quand l'Europe, quand l'univers entier déposent contre eux! quand les horreurs par eux commises sont affirmées par des milliers de témoins.

Citoyens représentants, nous aussi nous abhorrons le sang; et nous aussi nous voulons que, par des mesures sages, la représentation nationale, notre seule boussole, centre unique de ralliement des vrais patriotes, soit à l'abri des atteintes que quelques factieux achetés par l'or de Pitt, pourroient lui porter; mais c'est parce que nous la respectons, que nous voyons avec la plus amère douleur, que des membres, qui la déshonoroient siègent encore dans son sein.

Le peuple est las de voir des êtres couverts d'opprobres et d'infamies, non seulement jouir de la liberté qu'ils ont souillée par tant de forfaits, mais encore paroître dans le sanctuaire des lois.

Représentants d'un grand peuple outragé, la raison, la justice éternelle veulent que le coupable soit puni quelque part qu'il se trouve : les délais ajoutent à l'audace du crime et désespèrent l'innocence.

En conséquence, nous nous invitons 1° à faire mettre sur le champ, en jugement, Carrier et Joseph Le Bon, dont les noms seuls, sont une opprobre.

2° Qu'en exécution de votre décret, vous fassiez rendre compte de leur conduite, aux représentants du peuple envoyés en mission par les triumvirs qu'ils servoient avec tant de zèle, et notamment à ceux qui ne sont pas rendus au sein de la Convention dans le délai qui leur étoit fixé par la loi.

Suivent 43 signatures.

7

Les patriotes monaidiers d'Arles [Bouches-du-Rhône] écrivent à la Convention que son Adresse sera leur boussole et la remercient de leur avoir envoyé les représentants Auguis et Serres, qui ont frappé les terroristes dans le département des Bouches-du-Rhône et ramené le règne de la confiance.

Mention honorable, insertion au bulletin (53).

[*Les patriotes monaidiers d'Arles à la Convention nationale, le 1^{er} brumaire an III*] (54)

(50) C 323, pl. 1379, p. 23.

(51) P.-V., XLIX, 119.

(52) C 326, pl. 1416, p. 33.

(53) P.-V., XLIX, 119-120.

(54) C 326, pl. 1416, p. 27. *Bull.*, 23 brum.

Liberté, Égalité.

Représentans d'un peuple libre,

En vain les partisans de Robespierre ont entrete nu le peuple dans une fluctuation allarmante. En vain se sont ils efforcés de pervertir l'esprit public, leur coupables efforts sont annéantis; vous venez de porter à ces monstres le coup mortel par votre adresse aux françois. Elle a été lue plusieurs fois dans notre société populaire et toujours elle a été accueillie avec plus d'enthousiasme par des patriotes qui ont combattu pour les principes qu'elle renferme avant la chute meme du tyran.

Les Arlésiens vous remercient d'avoir donné au peuple une boussole pour le conduire dans la carrière révolutionnaire. Ils vous remercient de lui avoir présenté le miroir ou il connoitra ses amis et ses ennemis.

Qu'ils tremblent maintenant ces patriotes exclusifs qui ne se plaisent que dans le meurtre et le pillage! qu'ils tremblent ces hommes pervers qui voudroient dénaturer le vice et la vertu et altérer ainsi la morale publique! qu'ils tremblent ces terroristes qui voudroient plonger dans la plus affreuse des tyrannies un peuple qui combat pour la liberté.

La Convention nationale vient de jurer leur perte et le françois à l'exemple de ses représentans veut la justice, la probité, le regne des loix et l'anéantissement des fripons. Les vrais républicains qui ont été persécutés parce qu'ils temoignoient hautement leur horreur pour le crime ne seront plus comprimés, ils precheront les vrais principes, ils diront que le patriote qui n'est pas vertueux est indigne de porter ce titre respectable; ils exigeront de celui qui se dit républicain qu'il garantisse ces sentimens par ses vertus civiles et domestiques, ils exigeront de lui un attachement inébranlable à la Convention nationale et une parfaite soumission aux loix qui émanent d'elle, une haine implacable à toute autorité qui oseroit rivaliser avec elle; aux dominateurs, aux aristocrates, aux traitres et aux etres immoraux.

N'en doutés pas à leur voix toutes les factions disparaîtront. La morale publique sera consolidée et le françois graces à son énergie et à celle de ses representans jouira de la liberté du bonheur et de la vertu.

Recevés aussi nos actions de grace pour le decret qui envoie Auguis et Serres dans ce département. Ces dignes mandataires du peuple ont sauvé cette partie de la République par leur énergie, entourés de poignards ils ont frappé les scélérats et fait triompher les vrais patriotes; à leur présence la terreur a disparu et la confiance renait dans les âmes. Les patriotes persecutés ont obtenu justice, les hommes probes ont remplacés les etres immoraux qui occupoient les fonctions publiques et leur plus grande sollicitude est de donner le bonheur à ces contrées trop longtems comprimées sous le joug de la tyrannie.

Pour nous, citoyens représentans, fidelles à la Convention nationale elle sera nôtre point de raliement et nous verserons notre sang pour

la défendre contre les ennemis de la patrie qui prennent toutes les formes pour se cacher, nous leur arracherons le masque qui les couvre et nous les poursuivrons jusqu'à ce qu'ils soient entièrement anéantis.

Vive la République, vive la Convention nationale.

Suivent 215 signatures.

8

Les représentans du peuple Ritter et Turreau écrivent à la Convention que le drapeau qu'elle a envoyé à l'armée d'Italie y a été reçu avec enthousiasme et que cette armée ne cessera de marcher avec ses représentans au pas de charge contre tous les ennemis de la liberté et de l'égalité.

Mention honorable, insertion au bulletin (55).

[Les représentans du peuple près de l'armée des Alpes et d'Italie, Ritter et Turreau, à la Convention nationale, Nice le 3 brumaire 3^e année de la République une et indivisible] (56)

L'armée d'Italie, Citoyens collègues, a reçu hier le drapeau que lui a décerné la Patrie. Les postes séparés et importants qu'elle occupe sur les hauteurs des montagnes, ne permettent pas sans nuire à leur deffense de la rassembler sur un même point; nous avons pensé que trois députés de chaque corps choisis et envoyés par leurs camarades de quartier général, pourroient y recevoir en son nom ce gage de la reconnaissance nationale, et en reporter l'expression à leurs freres d'armes.

Le *[illisible]* consacré par vous à célébrer l'évacuation du territoire françois par les tyrans coalisés nous a paru le plus convenable pour cette réunion. Nous vous exprimerions difficilement avec quelle enthousiasme les deffenseurs de la Patrie ont reçu ces marques précieuses de son souvenir. Au moment où ces guerriers couverts d'honorables mutilations, remirent à l'armée le prix de sa valeur et lui rendirent en la personne du plus ancien soldat le baiser fraternel de la Convention : les cris mille fois repetés de vive la République et vive la Convention nationale se font entendre, ils annoncent que les cœurs serrés réunis autour de la représentation nationale et de l'étendard tricolor y jurent de nouveau l'anéantissement des tyrans, des conspirateurs et le triomphe de la liberté.

Nous avons répondu aux benedictions unanimes que nous avons recueillis pour la convention en annonçant que si elle avait juré une

(55) P.-V., XLIX, 120.

(56) C 323, pl. 1377, p. 7.